



Lancement du plan vélo participatif et de l'enquête en ligne sur la pratique du vélo des habitants du Bassin de Pompey

Le vélo & Bassin de Pompey, une réflexion collective.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey développe, dans le cadre de son **Plan de Déplacements Urbains**, un réseau de pistes cyclables. Aujourd'hui c'est déjà **plus de 40 km de liaisons cyclables** qui permettent aux cyclistes du quotidien, aux usagers du vélo loisirs comme aux cyclotouristes de profiter d'aménagements pour leur pratique du vélo. Le bassin de Pompey est traversé par de grands axes de portée européenne (Voie Bleue, Boucle de la Moselle).

Le Bassin de Pompey incite également à faire du vélo un mode de transport du quotidien avec une **prime vélo pouvant aller jusqu'à 450€**.

Pour réparer son vélo, le Bassin de Pompey dispose de réparateurs professionnels et accueille des **ateliers mobiles d'auto-réparation de vélo avec le concours des associations spécialisées**.

Pour imaginer le vélo de demain et construire un nouveau schéma directeur, le Bassin de Pompey donne la parole aux usagers à travers un **plan vélo participatif** :

Aujourd'hui pour partager l'analyse des besoins et

Demain pour co-construire des solutions.

Un schéma directeur cyclable ou plan vélo QUESAKO ?

Un schéma directeur cyclable, ou plan vélo, s'inscrit dans le cadre d'une politique cyclable globale. C'est un outil de programmation et de planification qui permet de définir les actions à mettre en place à court, moyen et long terme pour améliorer et encourager la pratique cyclable et de programmer les investissements dans un plan pluriannuel.

Après un premier schéma directeur cyclable créé en 2008 et remis à jour en 2015, qui s'est concrétisé par la création de plus de 40 km de liaisons cyclable, le Bassin de Pompey souhaite mettre à jour ses orientations stratégiques en faveur du vélo. Le Bassin de Pompey entame la révision de son Schéma directeur cyclable pour le mettre en cohérence avec les pratiques d'aujourd'hui et celles souhaitées demain. Il mettra l'accent sur la pratique du vélo utilitaire (déplacements quotidiens) tout en cherchant les synergies possibles avec des usages loisirs ou touristiques.

Le schéma directeur cyclable du Bassin de Pompey proposera des réponses aux besoins en aménagements cyclables (pistes cyclables, voies vertes, bandes cyclables, zones apaisées,...), aux besoins en stationnements vélo, en services (vente, réparation, location,...) et à toutes les animations et actions de communication qui peuvent encourager et favoriser la pratique du vélo au quotidien afin d'en faire un mode de déplacement attractif.

Donner la parole aux habitants et usagers

Pour élaborer ce nouveau plan vélo, le Bassin de Pompey donne la parole aux habitant-e-s et usager-e-s pour connaître leurs besoins, les opportunités et leurs freins à la pratique du vélo, puis pour co-construire les solutions ensemble. L'objectif ? Un plan vélo adapté aux besoins de ses habitants pour des aménagements utiles et utilisés demain. Chacun-e a la parole, les cyclistes autant que les non cyclistes

Comment s'informer.

Un site dédié a été créé pour accompagner la démarche

[https:// planvelo.bassinpompey.fr](https://planvelo.bassinpompey.fr)

Sur les réseaux sociaux

Comment participer ?

- En répondant à l'enquête en ligne
- En contribuant à l'un des ateliers de cartographie participative pour dessiner le vélo sur le Bassin de Pompey. 4 secteurs ont été identifiés et 4 rendez-vous organisés pour être au plus près des usages et usagers.
- En rejoignant le « Comité vélo »

Enquête en ligne : pour nous aider à développer la pratique du vélo sur le territoire

Il est important de pouvoir identifier les itinéraires, aménagements, et services à développer demain pour que chacun-e puisse se déplacer à vélo, et en toute sécurité, dans ses déplacements quotidiens.

3mn chrono pour faire connaître sa pratique

Afin d'identifier les besoins et attentes des habitants du territoire, **une enquête en ligne ouverte du 1^{er} avril au 15 mai** permet à toutes et tous de s'exprimer sur sa **pratique actuelle du vélo ou sur les freins qui l'empêchent aujourd'hui de faire du vélo sur le territoire.**

L'enquête en ligne s'adresse à tous, cyclistes et non cyclistes, petits et grands. Elle est accessible sur le site du Bassin de Pompey à partir du 1^{er} avril

<https://planvelo.bassinpompey.fr/contribuez/questionnaire>

Contribuez ! Des ateliers participatifs pour faire connaître ses besoins

Le Bassin de Pompey organise, au plus proche du territoire, **4 ateliers participatifs en visioconférence** pour dessiner les besoins en liaisons cyclables et en stationnements vélos. Au programme, des **séances de cartopartie** pour identifier les besoins d'aujourd'hui et préparer les solutions de demain :

- Lundi 19 avril de 17h30 à 19h : Zone Nord (Marbache, Millery, Saizerais)
- Lundi 26 avril de 17h30 à 19h : Zone Ouest (Frouard, Liverdun, Pompey)
- Mercredi 28 avril de 17h30 à 19h : Zone Sud (Bouxières-aux-Dames, Champigneulles, Lay-Saint-Christophe)
- Jeudi 29 avril de 17h30 à 19h : Zone Est (Custines, Faulx, Malleloy, Montenois)

Pour se connecter : <https://planvelo.bassinpompey.fr/cartoparties>

Participez :

A partir des besoins exprimés dans le questionnaire en ligne, de l'analyse des pratiques, des contraintes actuelles et des opportunités, le Bassin de Pompey souhaite construire collectivement les solutions avec les usagers et les partenaires.

Ce sera le rôle du « **Comité Vélo** », une **instance participative** composée par des habitant-e-s, usager-e-s, volontaires et acteurs du territoire issus du monde associatif et économique.

Dans toutes les étapes du projet, Le Bassin de Pompey sollicitera le comité vélo pour définir les grands axes du projet et co-construire le plan vélo de demain.

Les personnes déjà intéressées peuvent se faire connaître en remplissant le questionnaire ou en adressant un mail accueil@bassinpompey.fr

Partenaires :

Ce projet est soutenu par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projets « Vélo et Territoires » dont le Bassin de Pompey est lauréat.

Contact :

Virginie Leroux- Chargée de la communication

vloux@bassinpompey.fr

Tél. : 03 83 49 81 12

Baptiste Guyomarch - Responsable du pôle Mobilités Durables

bguyomarch@bassinpompey.fr

Tél. : 03 83 49 81 67